



Cagnotte, le 22 décembre 2018

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : Ball-Trap de Bougue

Monsieur le Préfet,

La préfecture a été informée à plusieurs reprises au sujet du ball-trap de Bougue qui pose, outre les nuisances sonores, plusieurs problèmes sanitaires et environnementaux.

Je me contente de vous adresser les pièces qui ont été communiquées à la SEPANSO.

J'espère que vous demanderez à vos services d'examiner la situation de ce ball-trap afin que nous disposions d'une réponse détaillée écrite officielle.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr

<http://www.sepanso40.fr>

Liste des pièces jointes :

- Pétition contre les nuisances sonores du ball-trap de Bougue les week-ends et jours fériés (ci-après)
- Courrier de M. et Mme Philippon en date du 4 octobre 2012 (ci-après)
- Dossier Nuisances (fichier .pdf 4,3 Mo - envoi ultérieur) : 6 pages dont 3 photos
- Planche de 6 photos non datées (fichier .pdf 1,1 Mo - envoi ultérieur)
- Planche de 6 photos non datées (fichier .pdf 1 Mo - envoi ultérieur)

Monsieur le PREFET
Préfecture des Landes
24 Rue Victor Hugo

40021 MONT DE MARSAN (Cedex)

PETITION CONTRE LES NUISANCES SONORES DU BALL-TRAP DE BOUGUE

LES WEEK-ENS ET JOURS FERIÉS

Monsieur le Préfet

Les habitants proches du ball-trap de Bougue, sont régulièrement agressés par les tirs incessants d'une poignée de sans gêne qui n'hésitent pas à tirer toutes les 2 secondes du matin 8h30 jusqu'au soir et l'été jusqu'à 22h15 sans interruption.

Terminés, les belles balades en forêt, les parties de pêche dans les étangs avoisinant ou les déjeuners entre amis sur la terrasse, les jours de beau temps.

Tout le monde se calfeutre pour essayer de subir le moins possible, le bruit étourdissant des cartouches spéciales de tir jusqu'à se demander s'ils ne tirent pas dans notre jardin.

Malgré notre bonne volonté, les discussions amiables, que nous avons pu avoir avec les différents présidents successifs, les promesses d'insonorisation du pas de tir n'ont jamais été exécutées. Seuls des travaux de terrassement (au mépris du classement du site en zone de « Natura 2000 ») pour augmenter la structure et donc la fréquentation du site, n'ont abouti qu'à une seule conclusion de leur part, nous sommes là depuis 25 ans, alors.....

Ce ball-trap, qui recevait à l'origine de façon sporadique, une bande de copains des environs, s'est avéré depuis 3 ou 4 ans, devenir un lieu fréquenté par des personnes venant de l'extérieur de la communauté environnante et qui font fi de la vie sociale que nous pouvons avoir. Leur objectif à terme (réunion de l'assemblée du ball-trap en 2010) étant de devenir un ball trap européen avec 8 fosses de tirs contre 2 actuellement et compétitions tous les week-ends.

Ce ball trap qui d'après nos requêtes, n'a pas d'autorisation municipale, n'a jamais obtenu de permis de construire ni pour construire à l'origine, ni pour agrandir en 2010, et qui n'est relié à aucun réseau d'assainissement public (eau courante, électricité, eaux usées directement dans la nappe phréatique etc.....) fabrique donc ses propres règles au mépris de celles de l'urbanisme communes à tous.

PS. En ville, il est interdit, de faire du bruit le dimanche même pour tondre sa pelouse alors !!!!!!!!!!!

Mr & Mme Patrick PHILIPPON

2092 Rte de Gaillères

40090 BOUGUE

Tel 05 58 46 00 05

06 73 45 76 92

philippon226@orange.fr

M. Claude MOREL
Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan

Objet : Nuisances du Ball-trap

Bougue le 4 Octobre 2012

Monsieur le Préfet

Suite à notre entrevue de samedi lors de l'inauguration de la nouvelle salle de Bougue, je viens par la présente, solliciter un rendez-vous pour vous exposer en détails, les nuisances environnementales du ball-trap pour les habitants des quartiers nord de Bougue, mais également de Saint Cricq Villeneuve.

J'ai déjà remis directement au secrétariat du cabinet de Monsieur le Préfet Evence Richard, un dossier resté sans réponse. Monsieur le maire de Saint Cricq a également remis un dossier en 2012 également sans réponse, et qui se trouve actuellement sur le bureau de

M. Tarozzi.

Je pourrai vous remettre une pétition qui comporte à ce jour une quarantaine de signatures de propriétaires de Bougue, Saint Cricq Villeneuve et Gaillères les plus impactés par ces nuisances.

Vous remerciant par avance de bien vouloir me recevoir et restant à votre entière disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à mes respectueuses considérations distinguées.